



Alain D'HELLY
Maire
s'adresse à vous

Depuis la dernière gazette, nous avons eu deux Conseils Municipaux les 4 Juin et 5 Août 2010.

Le 4 Juin 2010

Nous avons délibéré principalement sur la cotisation d'un montant de 144, 59 € à la SPA Sud Alpine, une subvention de 100 € pour le Foyer Educatif de Serres, l'achat d'un défibrillateur, subventionné à hauteur de 70 % par le Conseil Général et la promesse synallagmatique d'un bail emphytéotique avec SolaireDirect.

Le 5 Août 2010

* Nous avons délibéré sur l'affectation du logement "C" suite au départ de M. Johan Oddon. Il a été

affecté à Madame Mireille Raybaud Elle est employée à la Déchetterie de la Communauté de Communes du Serrois.

* Une délibération modificative pour payer la facture de COL AS, suite à la réfection des voiries.

* Ensuite une modification des statuts du SIVU, Patrimoine et Culture dans les Pays du Buëch, portant sur les articles 3, 8 et 10. Ces trois articles ont été rejetés par une majorité du Conseil, et de nous poser la question: à quoi sert maintenant le SIVU.

* Sur proposition du Maire, un site internet dédié à notre Commune sera mis en place par M.Olivier Dalmon, des Editions du Buëch, en 2011

* Enfin, la participation de la Commune aux charges de fonctionnement des Ecoles de Veynes, qui s'élève à 4.825, 04 €, pour 4,5 élèves.

Des chemins fortement dégradés par des hivers successifs et rigoureux, ont été refaits. Pour finaliser le Programme, il reste la voie communale allant du carrefour du chemin du Marèsiou jusqu'en limite du CD 148. Cette partie sera réalisée après l'enfouissement de la ligne 20.000 volts. Les voies communales du village seront programmées en fonction des travaux d'assainissement collectif, et, concernant ce projet, une première

tranche devrait être acceptée par les co-financeurs. Elle pourrait raccorder tous les habitations pouvant être branchées sur la station d'épuration existante.

L'aire de jeux s'est agrandie de trois jeux supplémentaires: une balançoire, une hutte et un toboggan pour la plus grande joie des petits. Des travaux d'aménagement du parking de l'église devraient commencer bientôt. Une dalle et un petit muret viendraient finir le parking avec un déplacement du point d'apport volontaire de quelques mètres.

Pour finir, je n'ai toujours pas signé la promesse de bail avec SolaireDirect. Un appel d'offre à candidatures a été déposé sur la plateforme des Marchés-Publics et une publication presse, pour être en accord avec une réglementation européenne.

Je souhaite à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances.

J'espère que vous viendrez nombreux à la Fête Votive des 20, 21 et 22 Août 2010.

Merci à tous.